

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2009

Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux



Barcy

Chambry

Chauconin-Neufmontiers

Crégy-lès-Meaux

Fublaines

Germigny-l'Évêque

Isles-lès-Villenoy

Mareuil-lès-Meaux

Meaux

Montceaux-lès-Meaux

Nanteuil-lès-Meaux

Penchard

Poincy

Trilbardou

Trilport

Varreddes

Vignely

Villenoy

Pays
de
Meaux
Communauté d'agglomération



Le Conseil Communautaire au 31 déc. 09

BARCY

Membres Titulaires
Emmanuel BESANCON
Michel VASSE
Membres Suppléants
Pierre-Edouard DHUICQUE
Roland PAILLARD

CHAMBRY

Vice-Président
Claude BRUET
Membres Titulaires
Dominique DELAHAYE
Membres Suppléants
Ginette PINSON
Evelyne RANNOU

CHAUCONIN

NEUFMONTIERS
Membres Titulaires
Michel BACHMANN
Jean-Pierre BEAUMONT
Membres Suppléants
Evelyne HELLUIN
Emmanuel TONDU

CRÉGY-LÈS-MEAUX

Membres Titulaires
Francis BAUDIS
Gérard CHOMONT
Jeanine FOUILLET
Brigitte LAVAL
Membres Suppléants
Gisèle DEVIE
Guy PIPET
Lionel TEXIER
Sébastien VILLANUEVA

FUBLAINES

Vice-Président
Claudine MEZE
Membres Titulaires
Patrick JEUNESSE
Membres Suppléants
Patrick BRIET
Laurent FORMENTEL

GERMIGNY-L'ÉVÊQUE

Membres Titulaires
Michel DERAULE
Patrick ROUILLON
Membres Suppléants
Andrée CHATEAU
Aline MARIE-MELLARÉ

ISLES-LÈS-VILLENY

Membres Titulaires
Bernard FIGARD
Henri ORLOWSKI
Membres Suppléants
Olivier BLETON
Jérôme ZEPPEGNO

MAREUIL-LÈS-MEAUX

Vice-Président
Louis BOUSQUET
Membres Titulaires
Guy NICLOUD
Patrick SAVOIS
Membres Suppléants
Sylvie CAUGANT
François CHARRITAT
William LEPRINCE

MEAUX

Président
Jean-François COPÉ
Vice-Présidents
Christian ALLARD
Olivier MORIN
Jean-François PARIGI
Membres Titulaires
Patrick AUGÉY
Jean-Didier BIYOU DI
Alain BOURGEOIS
Artur-Jorge BRAS
Emilie BUFFE
Sylvie CHAPON
Christine CHARRIER
Chantale GILEWSKI
Muriel HERICHER
Colette JACQUET
Bernard LOCICIRO
Chantal MENNESSON
Alain MERAT
Michèle NOUBLANCHE
Etienne POURQUOI
Nelle PEVERI
Hamida REZEG
Evelyne VAISSIERE
Thérèse WEBER
Membres Suppléants
Sylvie ANCEL DUSSOURT
Louis FERNANDEZ
Michèle LABAT
Marie-Françoise MAHOU-
KOU
Anne ISSAD MONCADE
Fernando RODRIGUES
Marie-Cécile SCHMIDT
José SURVILLE

MONTCEAUX-LÈS-MEAUX

Vice-Président
Monique LAMBINET
Membre Titulaire
Annie NANOCKI
Membres Suppléants
Caroline PINET
Cathia VAN DER VURST

NANTEUIL-LÈS-MEAUX

Vice-Président
Régis SARAZIN
Membres Titulaires
Catherine AMADO
Hélène CHOPART
Claude MILLION
Bernard ROUX
Membres Suppléants
Dominique DEMENGE
Eric GALAS
Marie-Laure LESNIAK
Alain RICHARD
Solange STEINSCHNEIDER

PENCHARD

Vice-Président
Anne DUMAINE
Membre Titulaire
Jean-Pierre LAPSOLU
Membres Suppléants
Michel LASSEAUX
Pascal TUFFIN

POINCY

Membres Titulaires
Daniel BERTHELIN
Christiane DUTROU
Stéphane MIGDA
Membres Suppléants
Claude CAVALLO
Bernard PETETIN
Alain PRIEUX

TRILBARDOU

Membres Titulaires
Jacques DREVETON
Viviane GATINEAU-SAIL-
LIANT
Membres Suppléants
Rodolphe DAUVIN
Camille DESSE

TRILPORT

Vice-Président
Jean-Michel MORER
Membres Titulaires
Danielle BOURGUIGNON
Gérard MORAUX
Michel VALLIER
Membres Suppléants
Michel BARRUET
Michel EBERHART
Geneviève LEGUAY
Manuel MEZE

VARREDES

Vice-Président
Michelle SARFATI
Membres Titulaires
Jean-Pierre MENIL
Denis PARNIER
Membres Suppléants
Isabelle CARTIER
José GALLARDO
Francis MESSANT

VIGNELY

Membres Titulaires
Jean-Claude MARCHAND
Jean PIAT
Membres Suppléants
Jean-Louis DA COSTA
Cristina DUARTÉ

VILLENY

Membres Titulaires
Michel DESANGIN
Gilbert LAMOTTE
Roger PAOLETTI
Michel VENRIES
Membres Suppléants
Christian DEL CERRO
Michelle DESESSARD
Micheline BRETTHIOT
Gérard RUNDSTADLER

L'édito du Président



Madame, Mademoiselle, Monsieur,

C'est non sans un certain plaisir et sans une certaine fierté du travail accompli que je vous invite à prendre connaissance du rapport d'activités 2009 de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux.

Allant au-delà de la simple obligation légale, il s'agit d'un véritable document de référence qui livre une vision complète de toutes les actions conduites par l'agglomération, aussi bien dans les services quotidiens apportés à la population qu'à travers les grands chantiers d'intérêt communautaire.

En 2009, beaucoup de choses ont été réalisées et témoignent de l'engagement quotidien de l'institution en faveur des 18 communes, des 80 000 habitants et des 3200 entreprises, pour **faire du Pays de Meaux un territoire résolument et durablement tourné vers l'avenir, un territoire alliant dynamisme économique, qualité de vie et solidarité.**

Aussi, des projets d'envergure et nécessaires à la vitalité de notre territoire ont été lancés ! Le Parc d'Activités du Pays de Meaux commence à sortir de terre, il permettra de créer à terme plus de 4 000 emplois. Le Musée de la Grande Guerre avance à grands pas

Pour autant, rien n'est encore gagné ! **Il est plus que jamais nécessaire de continuer à investir pour demain et à mettre l'innovation au cœur de notre démarche**, en ayant toujours à l'esprit cet impératif de développement durable auquel nous tenons tant.

Par ailleurs, je souhaite pour les mois qui viennent que nous commencions à réfléchir à l'échelle intercommunale à une problématique qui me tient particulièrement à cœur et sans laquelle les habitants du pays meldeois ne pourront véritablement s'épanouir sur notre territoire, celle de la **sécurité.**

Vous pouvez compter sur la mobilisation sans faille des élus pour relever ce défi et faire du Pays de Meaux un territoire à la pointe dans ce domaine et dans bien d'autres !

Je vous souhaite une très bonne lecture !



Président de la CAPM

La Charte de la CAPM

Nous, élus des 18 communes de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux (CAPM) avons décidé, lors de notre séance du 18 Juin 2003, de définir au sein d'une charte les principes fondateurs de notre projet commun.

Le socle de notre volonté collective est l'ambition que nous partageons pour l'avenir de notre territoire, pour lequel nous nous sommes rassemblés afin de garantir une plus grande efficacité et une plus grande solidarité de l'action publique au service de nos concitoyens.

Titre 1. Objectifs et moyens d'action

La Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux (CAPM) a pour finalité l'amélioration du niveau et de la qualité de vie de ses habitants à travers un développement harmonieux et durable de son territoire.

Dans ce but, conformément aux orientations définies par le Syndicat Intercommunal d'Etudes et de Programmation (SIEP) dans sa délibération du 4 Décembre 1997, elle met en œuvre au service de ses habitants une politique d'emploi, d'insertion économique et sociale, et d'attractivité de son territoire grâce à des actions cohérentes dans les domaines suivants :

- Accueil et développement d'activités économiques créatrices de richesse et d'emploi ;
- Promotion des formations initiales et continues permettant l'amélioration du niveau d'éducation et de qualification professionnelle de ses habitants ;
- Entretien, gestion et réalisation d'équipements collectifs à vocation culturelle et sportive ;
- Amélioration du parc immobilier bâti en promouvant une politique d'habitat diversifié et de qualité ;
- Prévention de la délinquance ;
- Entretien et développement des infrastructures de transport et de circulation des biens, des personnes et de l'information (NTIC) ;
- Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie ;

Titre 2. Principes généraux et définition de l'intérêt communautaire

La Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux repose sur le principe selon lequel les compétences transférées par les communes à la CAPM sont celles que fixent la loi et les statuts, et pour lesquelles le Conseil Communautaire établit que la gestion communautaire est plus efficace qu'une gestion communale pour améliorer le niveau et la qualité de vie de ses habitants.

Son champ d'action est strictement délimité par la notion d'intérêt communautaire.

Procèdent de l'intérêt communautaire toutes les actions, équipements et zones qui, même localisées sur le territoire d'une seule commune, répondent à trois conditions :

- Concourir à l'amélioration du niveau et de la qualité de vie des habitants grâce à un développement harmonieux et durable de son territoire.
- Intervenir au sein des compétences communautaires.
- Respecter le principe selon lequel le Conseil Communautaire doit établir la plus grande efficacité de la gestion communautaire par rapport à la gestion communale.

Le champ de l'intérêt communautaire est précisé au sein de chaque chapitre de compétences transférées au fil du temps, qu'elles soient obligatoires, optionnelles, ou facultatives.

L'action de la CAPM est entièrement guidée par ces principes qui garantissent le respect de la spécificité des communes membres tout en permettant un dynamisme accru et une solidarité plus affirmée de son territoire.

Les Compétences

En vertu des statuts de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux, celle-ci exerce de plein droit les compétences suivantes, en lieu et place des communes membres.

I. Les compétences obligatoires

• En matière de développement économique :

Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité économique d'intérêt communautaire. Actions de développement économique d'intérêt communautaire.

• En matière d'aménagement de l'espace communautaire :

Élaboration d'un schéma de cohérence territoriale, en application de l'article L.122-4 du Code de l'Urbanisme.

Création et réalisation de zones d'aménagement concerté (ZAC) d'intérêt communautaire.

Organisation des transports urbains (au sens de la loi n°82-1153 d'orientation des transports intérieurs).

• En matière d'équilibre social de l'habitat :

Programme local de l'habitat.

Politique du logement d'intérêt communautaire.

Actions et aides financières en faveur du logement social d'intérêt communautaire.

Réserves foncières pour la mise en œuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat.

Action en faveur du logement des personnes défavorisées par des opérations d'intérêt communautaire.

Amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées.

Amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire.

• En matière de politique de la ville dans la Communauté :

Dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale d'intérêt communautaire.

Dispositifs locaux d'intérêt communautaire en matière de prévention de la délinquance.

II. Les compétences optionnelles

• Création, aménagement, entretien et gestion de voiries ou de parcs de stationnement d'intérêt communautaire.

• Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire.

• Actions en matière de protection et de mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie (lutte contre la pollution de l'air et les nuisances sonores, élimination et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés).

III. Les compétences facultatives

• Animation et gestion des aires existantes et création d'aires nouvelles d'accueil des gens du voyage.

• Développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

• Développement de l'enseignement artistique et culturel.

• Identification, sur le territoire communautaire, de friches industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales ou touristiques, et possibilité d'aménagement ou de reconversion de ces espaces.

• Aménagement d'intérêt communautaire des rives de la Marne, des berges des rivières et canaux traversant le territoire communautaire.

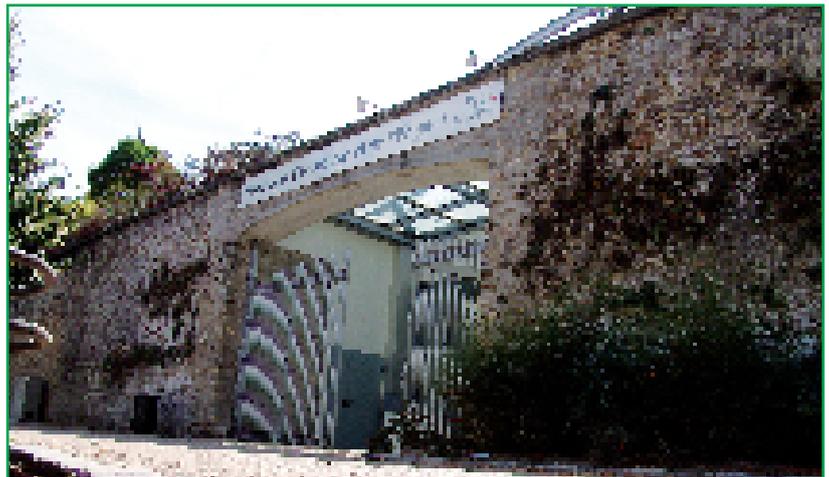
Vice-Président de référence :
Louis BOUSQUET

Président de la commission :
Bernard LOCICIRO

Vice-Présidents de la Commission :
Michel BACHMANN
Gilbert LAMOTTE

Développement Économique Industrielles, Commerciales,

• MAISON DE L'ECONOMIE ET DE L'EMPLOI



Depuis le 1^{er} juillet 2009, la Maison de l'Économie et de l'Emploi de la CAPM a ouvert ses portes et accueille ses premiers visiteurs au 12, boulevard Jean Rose. L'idée est de **rassembler en un lieu unique tous les acteurs économiques et de l'emploi** (Direction de l'Action Économique, le Programme de la 2^{ème} Chance, Passeport Pour l'Emploi, la Maison de l'Emploi et de la Formation, la Mission Locale et le Pôle Emploi).

• EXTENSION DE LA ZAE DE NANTEUIL

Désignée comme "d'intérêt communautaire" par le bureau communautaire, la zone d'activités économiques de Nanteuil poursuit son extension.

Elle a vu l'ouverture d'un Carrefour Market doté d'une galerie marchande et d'une station service qui remplace les deux stations qui étaient annexées aux anciens magasins Champion.

• CONTRAT OPERATIONNEL POUR L'EMPLOI (C.O.P.E.)

Né de la volonté d'infléchir la courbe du chômage, le Contrat Opérationnel Pour l'Emploi réunit tous les acteurs de l'emploi autour d'une même table afin d'accroître l'efficacité de tous les intervenants et de faciliter la recherche des sans-emplois.

Lancé en novembre 2009, ce projet réunit donc la Maison de l'Emploi, le Pôle Emploi, le Service Public de l'Emploi ainsi que tous les acteurs intercommunaux et associatifs. Le Contrat Opérationnel Pour l'Emploi a décidé de proposer rapidement des actions concrètes et efficaces à destination des personnes motivées mais en échec dans leur recherche.

et Reconversion des Friches Tertiaires et Artisanales

Le Contrat Opérationnel Pour l'Emploi propose donc 22 actions décisives et audacieuses menées par les différents partenaires, autour de 4 axes majeurs :

- L'appui aux entreprises pour promouvoir l'emploi et l'alternance ;
- L'accompagnement des chercheurs d'emploi et la sécurisation de leur parcours ;
- L'optimisation de la rencontre entre l'offre et la demande ;
- L'ingénierie au service de l'action.

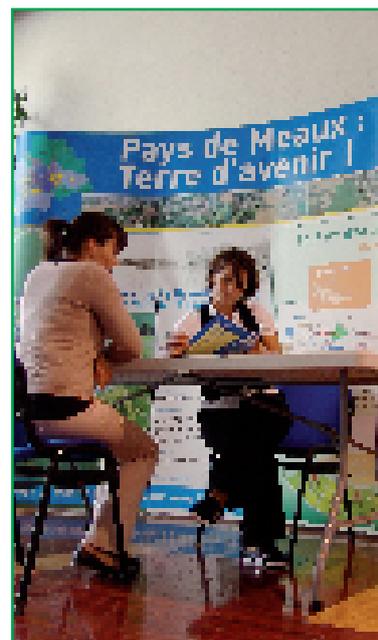
Le Contrat Opérationnel Pour l'Emploi s'appuie notamment sur le projet de Parc d'Activité du Pays de Meaux et propose des formations permettant de prétendre aux métiers créés sur le PAMP.

En décembre 2009 a été créée l'Ecole de la 2^e Chance, premier volet concret du plan d'action contre le chômage. Celle-ci permet aux jeunes déscolarisés sans diplôme et sans formation, de bénéficier d'un suivi individuel afin de les aider dans leur choix et de les guider vers l'emploi.

• PARC D'ACTIVITES DU PAYS DE MEAUX (P.A.P.M.)

Les travaux d'aménagement du Parc d'activités ont débuté en mai 2009, pour une fin de travaux prévue en novembre 2010. Les travaux d'enfouissement des lignes à haute tension ont débuté en novembre 2009.

Rappelons que la livraison des premiers bâtiments à vocation logistique se fera à la fin 2011.



Membres de la Commission :

Jean-Pierre BEAUMONT
Emmanuel BESANCON
Danielle BOURGUIGNON
Patrick BRIET
Claude CAVALLO
Sylvie CHAPON
Gérard CHOMONT
Jean-Louis DA COSTA
Michel DERAULE
Pierre-Edouard DHUICQUE
Viviane GATINEAU SAILLANT
William LEPRINCE
Marie-Laure LESNIAK
Gérard MORAUX
Jean-Michel MORER
Olivier MORIN
Henri ORLOWSKI
Denis PARNIER
Caroline PINET
Evelyne RANNOU
Bernard ROUX
Régis SARAZIN
Jérôme ZEPPEGNO



Vice-Président de référence :
Régis SARAZIN

Président de la commission :
Alain MERAT

Vice-Présidents de la Commission :
Michel DERAULE
Jean-Pierre MENIL

Membres de la Commission :
Catherine AMADO
Sylvie ANCEL
Francis BAUDIS
François CHARRITAT
Hélène CHOPART
Rodolphe DAUVIN
Eric GALAS
Viviane GATINEAU SAILLANT
Patrick JEUNESSE
Jean-Pierre LAPSOLU
Jean-Claude MARCHAND
Manuel MEZE
Jean-Michel MORER
Guy NICOU
Denis PARNIER
Nelle PEVERI
Caroline PINET
Alain RICHARD
Gérard RUNDSTADLER
Patrick SAVOIS
Lionel TEXIER
Emmanuel TONDU
Michel VALLIER
Jérôme ZEPPEGNO

Développement durable, a et circulation douces

• VALORISATION TOURISTIQUE DU CANAL DE L'OURCQ

Née d'une initiative commune du Comité Départemental du Tourisme de la Seine-Saint-Denis, du Comité Départemental du Tourisme de Seine-et-Marne, du service des canaux, de la Ville de Paris et du Comité Régional du Tourisme d'IDF, une étude a été lancée afin de définir une stratégie cohérente et partagée de la valorisation du canal de l'Ourcq. La CAPM souhaite faire du canal un élément de l'identité du territoire, un espace de loisirs et de vie. Elle a demandé à ce que le travail en cours soit pris en compte dans l'étude stratégique opérationnelle pour le développement du tourisme et des loisirs lancé début avril 2009 pour une durée de 6 mois. Cette étude est d'une grande importance pour déterminer la politique de développement touristique de la CAPM.

La société SOMIVAL a été retenue pour mener cette étude. Elle aura pour axes d'études prioritaires :

- l'amélioration de l'accessibilité et des connexions à l'intérieur du territoire, à travers l'aménagement de liaisons douces entre les villages ;
- l'aménagement de la base de loisirs et le développement du tourisme de nature ;
- l'exploitation du potentiel du tourisme fluvial : berges et voies navigables.

• PROJET DE PARCS SOLAIRES SUR LE TERRITOIRE DE LA CAPM

La CAPM mène de front le combat contre le réchauffement climatique en développant des projets innovants dans le domaine de l'énergie. Ainsi, la ville de Meaux a été démarchée afin d'accueillir un champ solaire de panneaux photovoltaïques. La Ville est en effet propriétaire d'un terrain de 40 ha en friche qui bénéficie



d'une bonne exposition, d'une surface plane, de forme idéale et suffisante pour accueillir ce type d'installation. Ce terrain pourrait héberger 16 ha de panneaux, chaque travée étant espacée de 5 mètres, occupés par une prairie fleurie. Les panneaux seraient composés de capteurs en silicium, plus coûteux à l'achat mais recyclable à 97 %.

La ville de Meaux doit signer un bail avec le preneur et une convention de mise à disposition du terrain. Si les conclusions de l'étude sont favorables, la ville signera un bail emphytéotique de 20 ans. La mise en place de ces équipements nécessitera un délai de 20 mois, pour une mise en service prévue pour 2012.

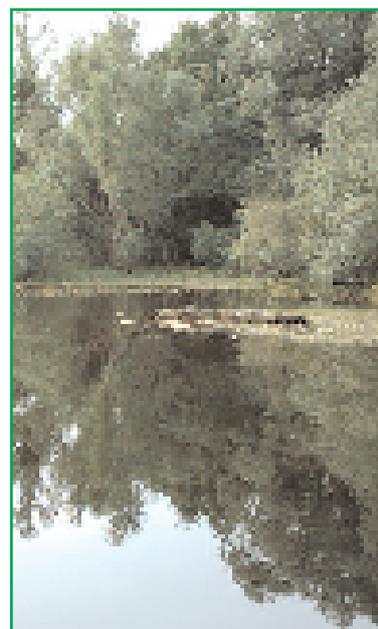
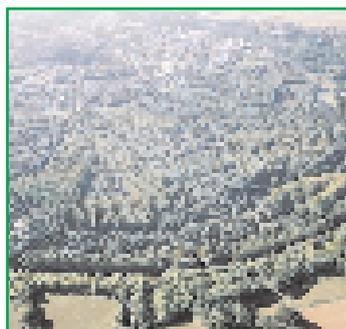
Amenagements des berges

• AVANCEE DU PROJET DE TRAME VERTE

La CAPM a saisi l'opportunité de faire financer par le Conseil Général et le Conseil Régional les premiers tronçons de trame verte, à savoir la coulée verte du Parc d'Activités du Pays de Meaux et celle du Musée de la Grande Guerre. La coulée verte du Parc d'Activités permettra d'offrir un lieu de respiration aux utilisateurs de la zone. Pour un coût estimatif s'élevant à 1,52 million d'euros HT, la CAPM a demandé à la région une aide de 456 000 €. Le cofinancement prévoit une participation du Conseil Général à hauteur de 248 000 € et du FEDER à hauteur de 340 000 €. La coulée verte du Musée de la Grande Guerre est parallèle à la RD 405 et relie l'entrée du musée au site archéologique de La Bauve, vers le canal de l'Ourcq. Le plan de financement escompté prévoit un coût global estimatif à 700 000 € HT, avec une participation de la région à hauteur de 210 000 €, et une aide du Conseil général de 210 000 €. Pour la suite du projet de trame verte et dans le cadre d'une hiérarchisation du réseau de circulations douces, les travaux d'aménagement retenus seraient réalisés sous maîtrise d'ouvrage CAPM avec l'accord des communes concernées. La propriété des chemins restent communale et leur entretien à la charge de la commune.

• PROJET DE PARC NATUREL REGIONAL DE LA BRIE ET DES DEUX MORINS

Les parcs naturels régionaux (PNR) ont pour objectif de préserver l'authenticité et la variété des patrimoines naturel et culturel d'Ile-de-France. Ils mettent en œuvre les principes du développement durable au sein des territoires franciliens. Le Conseil Régional souhaite créer un cinquième PNR sur le plateau de la Brie et des vallées de la Marne, de l'Ourcq, du Petit Morin et du Grand Morin. Une étude d'opportunité et de faisabilité est en cours à l'est de l'agglomération et un périmètre d'étude a été établi, comprenant des communes de la CAPM (Varreddes est concerné, Trilport et Nanteuil ont manifesté leur souhait d'être intégrées au périmètre d'études).



Vice-Président de référence :

Michelle SARFATI

Président de la Commission :

Jacques DREVETON

Vice-Présidents de la Commission :

Patrick AUGÉY
Jeanine FOUILLET

Membres de la Commission :

Francis BAUDIS
Claude CAVALLO
Andrée CHÂTEAU
François CHARRITAT
Hélène CHOPART
Rodolphe DAUVIN
Michel DESANGIN
Louis FERNANDEZ
Bernard FIGARD
Eric GALAS
Patrick JEUNESSE
Michel LASSEAUX
Jean-Claude MARCHAND
Manuel MEZE
Ginette PINSON
Etienne POURQUOI
Lionel TEXIER
Michel VALLIER
Cathia VAN DER VURST

Gestion de

• BILAN DES ACTIONS 2009

La CAPM est heureuse de tirer un bilan positif de ses actions pour l'année 2009 en matière de gestion des déchets. On constate en effet une baisse du tonnage des ordures ménagères (- 800 tonnes, soit 1,8 kg/hab.) et un développement rapide des collectes séparatives (380 tonnes de cartons de commerces et PME collectées et recyclées, 3300 tonnes de collecte sélective).

La commission Gestion des déchets s'est fixée comme priorité d'action pour 2009-2010 de terminer la mise en place des bacs bleus sur le quartier de Beauval et la promotion du tri et de la collecte du verre.

Ainsi, au printemps 2009, les élus de la CAPM ont lancé un appel d'offre pour l'obtention de nouvelles bornes de verre. Les bornes retenues sont celles de la société UTPM, située à Coucy-le-Château (Aisne).

Ces bornes ont été livrées à l'automne 2009. Dans un premier temps, chaque commune a été dotée d'un jeu de 2 bornes à verre. Au total, 40 bornes par an durant 3 ans ont été commandées par la CAPM, afin de densifier le parc mais également de remplacer les bornes existantes (coût global : 200 000 €).

• OPTIMISATION DES COLLECTES DES DECHETS

En 2008, la commission Gestion des déchets avait lancé une étude sur la pertinence d'une hausse de la fiscalité concernant la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. En 2009, il a été décidé de ne pas recourir à cette hausse et de ne pas appliquer la réduction des fréquences de collecte,



notamment sur les communes rurales. Le budget principal a été examiné dans la perspective de supprimer le déficit financier qui en découle.

Compte tenu de l'évolution de l'habitat, du développement urbain et économique du territoire de la CAPM, ainsi que de l'évolution des coûts de traitement des déchets (SMITOM), il résultait de l'étude qu'en maintenant la TEOM à 12 %, l'activité serait déficitaire sur les années 2010 et 2011 mais excédentaire à partir de 2012.

es déchets

• MISE EN PLACE DU TRI SELECTIF EN ZUS

En 2009, la CAPM a lancé la mise en place du tri sélectif dans deux premières tours en cours de résidentialisation à Meaux. Avec l'aide de l'OPAC, la direction de la collecte de la CAPM a ainsi procédé à l'installation de nouveaux locaux poubelles.

Les gardiens des résidences concernées ont participé à une formation organisée dans les locaux du SMITOM. Les animateurs de la collecte et de tri de la CAPM ont contrôlé la qualité des bacs de tri et ont conclu qu'elle était d'un niveau correct, le taux moyen de refus de tri étant de 20 %.

En moyenne, 1,2 tonne de déchets en tri sélectif est collectée chaque semaine dans les deux bâtiments. Les élus ont considéré que ce retour était suffisant pour élargir la mise en place du tri aux 7 autres grandes tours du quartier de Beauval.

Ainsi, au 3^e trimestre 2009, les bâtiments Alsace, Anjou, Camargues ou encore Chambord ont été concernés par la mise en place de ce tri sélectif.

Par ailleurs, les logements gérés par Orly-Parc, les squares Brie, Beauce et Berry de l'OPIEVOY et les squares « A » de l'OPAC ont, quant à eux, mis en place ces procédures au 2^e trimestre 2009.

• PLAN LOCAL DE PREVENTION DES DECHETS (PLPD)

Au début de l'année 2009, les élus membres de la commission Gestion des déchets ont décidé de candidater auprès de l'ADEME pour l'élaboration d'un plan local de prévention des déchets (PLPD). Ce plan, qui rentre dans le cadre du Grenelle de l'environnement, se donne pour missions, auprès des particuliers, de les sensibiliser et de les former au tri sélectif afin de changer sensiblement les comportements.

La candidature CAPM a été pré-retenue dans la mesure où l'ADEME a programmé plusieurs sessions techniques de formation/action d'accompagnement à l'élaboration du programme. Cependant, suite à la sélection de la CAPM, un nouveau dossier a été demandé, comprenant de nouvelles contraintes financières et techniques complémentaires.

Aux vues de ces nouvelles exigences et des incertitudes portant sur la méthode de travail de l'ADEME, le bureau communautaire du 5 octobre 2009 a décidé de suspendre sa candidature.



Vice-Président de référence :

Jean-Michel MORER

Président de la commission :

Henri ORLOWSKI

Vice-Présidents de la Commission :

Alain BOURGEOIS

Hélène CHOPART

Membres de la Commission :

Jean-Pierre BEAUMONT

Louis BOUSQUET

Patrick BRIET

François CHARRITAT

Dominique DELAHAYE

Camille DESSE

Pierre-Edouard DHUICQUE

Michel EBERHART

Eric GALAS

Michèle LABAT

Gilbert LAMOTTE

Michel LASSEAUX

Claudine MEZE

Alain MERAT

Stéphane MIGDA

Claude MILLION

Annie NANOCKI

Denis PARNIER

Guy PIPET

Alain RICHARD

Patrick SAVOIS

Sébastien VILLANUEVA



Transports, Voirie et Parcs de Stationnement

• LIAISON CARREFOUR MARKET

Parce que le développement de la zone commerciale de Nanteuil nécessite des aménagements de voirie qui devront être réalisés avant le giratoire de l'entrée sud et du futur boulevard urbain, la CAPM, sollicitée par la société Carrefour, a décidé de participer financièrement à la création de la voirie nécessaire à l'exploitation du centre commercial.

Toutefois, la participation de la CAPM ne porte que sur la partie destinée à être raccordée au futur rond-point et à développer les installations économiques de la zone, déclarée d'intérêt communautaire.

Le coût global de l'opération est de 300 000 € HT. La part de la CAPM s'élève à 80 000 € HT, tandis que Carrefour a participé à hauteur de 140 000 € et les propriétaires riverains à hauteur de 80 000 €.

• AMENAGEMENT SUD DE L'AGGLOMERATION

La Commission Transport, Voirie et Parcs de stationnement continue de s'interroger sur l'aménagement de l'ancien tronçon de l'A140. Des études ont été menées afin de déterminer les modalités de réaménagement et d'établir un projet ambitieux, alliant développement des transports en commun, valorisation du paysage et amélioration de la desserte des zones d'activités de Nanteuil et Mareuil.

Le projet prévoit l'aménagement de deux fois deux voies comprenant deux voies montantes côté Mareuil et deux voies descendantes côté Nanteuil, ainsi que la création d'un terre-plein central avec aménagement de trottoirs, création d'une voie dédiée au TCSP (Transport en Commun en Site Propre), des pistes cyclables et des plantations d'arbres.

Un rond-point au niveau du chemin des Bordes rouges sera également créé, ainsi que des traversées piétonnes permettant de joindre les deux zones industrielles. Les études préalables à la mise en œuvre du projet sont toujours en cours.

• LIAISON NORD HOPITAL

Afin d'informer au mieux les habitants du Pays de Meaux et notamment les riverains des quartiers de la Corniche et de la Hallebarde sur la réalisation de la liaison routière entre la rue Saint-Fiacre et le carrefour de la route de Varreddes, une réunion publique a eu lieu le 2 octobre 2009.

La Commission a continué son travail préliminaire et attend les conclusions de l'étude menée par le bureau ING Espaces. Une mission APS (avant-projet sommaire) doit être lancée avec une nouvelle étude d'impact qui prendra en compte les bassins compensateurs. L'INRAP a été contacté pour effectuer le diagnostic archéologique dans le secteur.

Gens du Voyage

• POINT SUR LES TRAVAUX DE L'AIRE D'ACCUEIL

Conformément à ce qu'elle avait annoncé en 2008, la CAPM a engagé les travaux de réhabilitation de l'aire d'accueil. Les travaux, qui porteront le nombre de places de 34 à 40, ont débuté fin 2009 et ont engendré la fermeture totale du site afin de procéder à une restructuration complète.

En effet, la CAPM a profité de ces travaux pour relancer une procédure de délégation de service public et confier à un tiers la gestion et l'exploitation de l'aire d'accueil, dans la mesure où il est admis que la CAPM ne peut gérer cet équipement en interne car elle nécessite des compétences particulières dont elle ne dispose pas.

Le futur exploitant aura pour mission, en plus de gérer et d'entretenir les équipements de l'aire d'accueil, d'établir un lien social et éducatif entre les différents services et œuvres s'occupant des gens du voyage.



Vice-Président de référence :

Claudine MEZE

Président de la commission :

William LEPRINCE

Vice-Présidents de la commission :

Jean-Claude MARCHAND

Michèle NOUBLANCHE

Membres de la Commission :

Daniel BERTHELIN

Danielle BOURGUIGNON

Claude BRUET

Claude CAVALLO

Hélène CHOPART

Michel DERAULE

Camille DESSE

Anne DUMAINE

Jeannine FOUILLET

Patrick JEUNESSE

Monique LAMBINET

Michel LASSEAUX

Jean-Pierre MENIL

Jean-Michel MORER

Bernard ROUX

Gérard RUNDSTADLER

Marie-Cécile SCHMIDT

Solange STEINSCHNEIDER

Vice-Président de référence :
Monique LAMBINET

Président de la commission :
Christiane DUTROU

Vice-Présidents de la commission :
Muriel HERICHER
Michel VENRIES

Membres de la Commission :
Michel BARRUET
Olivier BLETON
Patrick BRIET
Sylvie CAUGANT
Andrée CHÂTEAU
Sylvie CHAPON
Dominique DEMENGE
Anne DUMAINE
Viviane GATINEAU SAILLANT
Evelyne HELLUIN
Brigitte LAVAL
Geneviève LEGUAY
Marie-Laure LESNIAK
Francis MESSANT
Evelyne RANNOU
Marie-Cécile SCHMIDT



Équipements culturels, culturel et artistique, to

• EXPOSITION DE PREFIGURATION DU MUSEE DE LA GRANDE GUERRE

L'exposition de préfiguration du Musée de la Grande Guerre a connu un véritable succès au cours de l'année 2009. Au 1^{er} avril 2009, ce ne sont pas moins de 7201 visiteurs qui ont fait le déplacement, dont 5153 étaient originaires de la CAPM et 89 % venaient de Seine-et-Marne. Les élus du Conseil communautaire se félicitent également du succès rencontré auprès des classes de CM2 puisque 47 classes des 54 classes de CM2 de la CAPM sont venues voir l'exposition. L'exposition continue de parcourir le territoire de la CAPM.

• ENSEIGNEMENT MUSICAL INTERCOMMUNAL

Soucieuse de favoriser l'accès à la culture et à l'enseignement culturel pour tous, la CAPM a décidé en 2008 de soutenir les familles qui choisiraient d'inscrire leurs enfants dans une structure d'enseignement musical. Sur le territoire de la CAPM, 8 communes sont concernées par l'enseignement musical dans les écoles, pour un total de 96 classes. 8 structures sont concernées par l'enseignement musical individuel (6 associatives, 2 municipales) et représentent 11 communes. Cet enseignement concerne 1468 élèves dont 1069 issus de la CAPM. Les élus ont donc décidé de prendre en charge 25% du coût de l'enseignement dans les écoles et d'octroyer une aide aux structures porteuses de l'enseignement individuel à hauteur de 200 € par élève issu de la CAPM. Le coût de cette opération pour la CAPM est de 240 658 €.



• BIBLIOBUS

Lancé le 1^{er} janvier 2006, le bibliobus intercommunal confirme son incontestable succès. En octobre 2009, on dénombrait 1567 inscrits dont 1407 à titre individuel, 54 classes desservies dans 11 groupes scolaires sur 8 communes. Ce service est accessible à tous les habitants de l'agglomération et agit en lien direct avec les mairies et les bibliothèques existantes au sein de la Communauté.

• POINT SUR LE MUSEE DE LA GRANDE GUERRE

Les travaux du Musée de la Grande Guerre avancent à grands pas. La CAPM a lancé les appels d'offre concernant les différents chantiers. Cela concerne un total de 26 lots. Au total, pour le moment, les travaux ont été commandés pour un montant de près de 14 millions d'euros. Le travail de la commission durant l'année 2009 s'est concentré sur

culture et enseignement tourisme

la muséographie (espaces d'exposition, vitrines, etc.) afin d'organiser au mieux les 3000m² de l'exposition permanente et de mettre en valeur les pièces acquises. D'autre part, la commission a également recruté un cabinet chargé de rechercher des mécènes et de collecter des fonds. Sa mission est d'identifier la part de mécénat et de définir les différents partenariats possibles. Il a encore un an pour mettre en place la collecte des fonds.



Crédit photo : Atelier LAB

Sports et équipement sportif

• LE COMPLEXE AQUATIQUE

L'étude de faisabilité du complexe aquatique et de loisirs lancée par le bureau communautaire le 1^{er} septembre 2008 est entrée dans sa deuxième phase, la phase de « préprogramme et scénarii ». Les premiers résultats ont diagnostiqué l'absence d'un élément structurant de ce type dans le nord de la Seine-et-Marne, entraînant un déficit qualitatif et quantitatif sur le territoire de la CAPM en matière de mètres carrés de plan d'eau offert par habitant. Elle a également mis en exergue l'insuffisance de l'offre en matière de sports, de loisirs et de santé, ainsi que l'absence d'une fosse de plongée sur une aire géographique étendue. La deuxième phase a permis d'estimer un besoin de 1600 m² de plan d'eau. La CAPM envisage de créer un complexe de 1700 à 2100 m², qui prendra en compte l'évolution démographique et qui entrainera la réorganisation des infrastructures existantes autour de 4 à 5 bassins.

• RANDONNÉE CYCLOTOURISTE DU PAYS DE MEAUX

La CAPM a organisé le 25 avril 2009 la 7^e édition de la randonnée cyclotouriste du Pays de Meaux. Deux circuits étaient proposés aux amoureux du vélo, un de 30 km et un autre de 100 km, traversant les 18 communes de l'agglomération. Les participants ont pu se ravitailler à la fin de leur épreuve et se sont vus offrir un chèque cadeau Décathlon et un bidon souvenir. La commission Sport et équipement sportif mène actuellement une réflexion pour la création d'un semi-marathon qui pourrait être organisé en 2012.



Vice-Président de référence :
Christian ALLARD

Président de la commission :
Roger PAOLETTI

Vice-Présidents de la Commission :
Emilie BUFFE
Jean-Pierre LAPSOLU

Membres de la Commission :

Catherine AMADO
Michel BARRUET
Jean-Didier BIYOU
Olivier BLETON
Dominique DEMENGE
Camille DESSE
Cristina DUARTE
Laurent FORMENTEL
José GALLARDO
Aline MARIE MELLARE
Guy NICOU
Guy PIPET
Alain PRIEUX
Régis SARAZIN
Patrick SAVOIS
José SURVILLE
Pascal TUFFIN
Cathia VAN DER VURST
Sébastien VILLANUEVA

Vice-Président de référence :
Anne DUMAINE

Président de la commission :
Artur-Jorge BRAS

Vice-Présidents de la Commission :
Dominique DELAHAYE
Michel VALLIER

Membres de la Commission :
Danielle BOURGUIGNON
Jean-Louis DA COSTA
Rodolphe DAUVIN
Michel DESANGIN
Pierre-Edouard DHUICQUE
Monique LAMBINET
Jean-Pierre LAPSOLU
William LEPRINCE
Marie-Laure LESNIAK
Stéphane MIGDA
Claude MILLION
Claudine MEZE
Manuel MEZE
Denis PARNIER
Jean PIAT
Fernando RODRIGUES
Patrick ROUILLON
Lionel TEXIER
Emmanuel TONDU
Solange STEINSCHNEIDER
Thérèse WEBER



Habitat, Logement et Aménagement Urbanistique

• ECO-QUARTIERS

Les membres de la Commission Habitat, Logement et Aménagement urbanistique ont décidé de répondre au concours éco-quartier lancé par le Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer dans le cadre de la 1^{ère} Conférence nationale dédiée à la Ville Durable en présentant les projets de Meaux et de Trilport. La ville de Meaux a été distinguée comme "Projet d'Avenir" pour son projet d'éco-quartier dans le secteur Foch/Roosevelt.

Par ailleurs, ces deux projets ont également été présentés pour l'appel à projets "Nouveaux Quartiers Urbains" lancé par le Conseil régional et destiné à stimuler la création de quartiers urbains franciliens innovants et exemplaires. Là aussi, la ville de Meaux a été lauréate avec 8 autres collectivités d'Ile-de-France et bénéficiera d'une enveloppe prévisionnelle de 3 584 000 € pour mener à bien son projet d'éco-quartier.

• NUMERISATION DES P.O.S. ET P.L.U. DES COMMUNES

Afin de faciliter les démarches des services d'urbanisme mais aussi de tous les habitants du Pays de Meaux, les élus de la CAPM ont décidé la mise en place d'un Système d'Information Géographique communautaire et ont proposé la numérisation des Plans d'Occupation des Sols (POS) et des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) des communes membres.

Concrètement, cette numérisation permettra de rendre plus accessible ces documents qui ne sont souvent consultables qu'en mairie. De fait, ils seront également plus simples à modifier et cela permettra une avancée plus rapide des études liées au Plan Local de Déplacement (PLD) et au Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT).

• PORTES OUVERTES DE L'OPAH

Les 3 et 4 avril 2009, la CAPM a participé aux Rendez-vous de l'Habitat Durable organisés dans le hall de l'Hôtel de ville de Meaux. Ces portes ouvertes ont permis de valoriser l'action de la CAPM sur le bâti pour améliorer les conditions de vie des habitants et d'apporter des conseils simples, pratiques et gratuits aux visiteurs.

En outre, ces portes ouvertes ont été l'occasion de sensibiliser les habitants à la notion d'amélioration de l'habitat et de performance énergétique, dans la dynamique du Grenelle de l'environnement.

Relations extérieures, Manifestation et Promotion du Pays de Meaux

La Commission Relations extérieures, manifestations et promotion du Pays de Meaux a assuré le suivi et la conception des différents outils et documents de communication initiés par la CAPM :

- Le Mag du Pays de Meaux distribué à l'ensemble des habitants du Pays de Meaux ;
- Le site Internet public de la CAPM, ainsi que son intranet ;
- Lancement des Rendez-vous de l'Agglo.



Économie numérique, réflexion sur les nouvelles compétences

Les élus de la commission Economie numérique, Réflexion sur les nouvelles compétences ont souhaité créer une sous-commission Petite Enfance et Personnes Agées destinée à dresser le bilan des structures existantes, à évaluer les besoins de chaque commune et à cerner les difficultés rencontrées.

Vice-Président de référence :
Claude BRUET

Président de la commission :
Jêrome TISSERAND

Vice-Présidents de la Commission :
Catherine AMADO - Patrick JEUNESSE

Membres de la commission :
Catherine AMADO - Olivier BLETON
Micheline BRETHIOT - Patrick BRIET
Isabelle CARTIER
Andrée CHÂTEAU
Dominique DEMENGE
Jacques DREVETON
Cristina DUARTE
Michel EBERHART
Bernard FIGARD
Jean-Pierre LAPSOLU
Brigitte LAVAL
William LEPRINCE
Marie-Laure LESNIAK
Marie-France MAHOUKOU
Francis MESSANT
Guy NICOUUD - Alain PRIEUX
Patrick SAVOIS
Evelyne VAISSIERE

Vice-Président de référence :
Olivier MORIN

Président de la commission :
Claude MILLION

Vice-Présidents de la Commission :
Christine CHARRIER
Caroline PINET

Membres de la Commission :
Michel BARRUET
Claude BRUET
Sylvie CAUGANT
Dominique DEMENGE
Jacques DREVETON
Laurent FORMENTEL
Evelyne HELLUIN
Aline MARIE MELLARE
Jean-Pierre MENIL
Jean-Michel MORER
Hamida REZEG
Alain RICHARD
Fernando RODRIGUES
Pascal TUFFIN

Vice-Président de référence :

Jean-François PARIGI

Président de la commission :

Daniel BERTHELIN

Vice-Présidents de la commission :

Chantal MENNESSON

Gérard MORAUX

Membres de la Commission :

Michel BACHMANN

Louis BOUSQUET

Claude BRUET

Gérard CHOMONT

Christian DEL CERRO

Jacques DREVETON

Anne DUMAINE

Christiane DUTROU

Louis FERNANDEZ

Jeanine FOUILLET

Viviane GATINEAU SAILLANT

Patrick JEUNESSE

Monique LAMBINET

William LEPRINCE

Jean-Claude MARCHAND

Aline MARIE-MELLARÉ

Chantal MENNESSON

Claudine MEZE

Gérard MORAUX

Jean Michel MORER

Annie NANOCKI

Henri ORLOWSKI

Roland PAILLARD

Patrick ROUILLON

Bernard ROUX

Régis SARAZIN

Michelle SARFATI

Emmanuel TONDU

Michel VASSE

Finances

• LES GRANDES MASSES DU COMPTE ADMINISTRATIF 2009 (EN MILLIONS D'EUROS) :

	RECETTES	DÉPENSES	RÉSULTAT
Fonctionnement 2008	38,8	36,5	2,3
Investissement 2008	5,2	8,5	-3,3
Excédent 2007 reporté	10,4		10,4
EXCÉDENT GLOBAL :			9,4

• DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2009

Elus et personnels : 3 830 K€

- **Indemnités des élus :** 231 K€

- **Charges de personnels :** 3 599 K€

Ordures ménagères : 6 788 K€

Reversement de l'attribution de Compensation: 20 799 K€

Versement de la Dotation de Solidarité Communautaire : 465 K€

Dépenses gestion courante (informatique, fourniture administrative, courrier) : 255 K€

Musée de la Grande Guerre (dont l'exposition de préfiguration) : 197 K€

PLIE : 284 K€

Autres dépenses (subventions, études, communication, commande publique, affaires juridiques, dépense de gestion courante, DGST, Parc auto, urbanisme) : 2 532 K€

Action économique : 228 K€

• RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2009

Recette fiscales : 26 182 K€

- Taxe professionnelle : 17 068 K€

- Taxe d'enlèvement des Ordures Ménagères : 9 114 K€

Dotations et Participations : 11 721 K€

- Dotation Globale de Fonctionnement : 10 319 K€

- Allocations Compensations Taxe Professionnelle : 550 K€

- FDPTP : 107 K€

Autres recettes :

- Convention de services Partagés Communication, subventions : 913 K€

Administration générale et personnel

La Commission Administration générale et Personnel est amenée à se prononcer sur toutes les questions relatives à l'organisation de la Communauté d'Agglomération, au suivi administratif des agents et à la création de postes permettant de répondre au développement des services de la CAPM.

En 2009, la Commission a entamé la phase de recrutement du personnel pour le Musée de la Grande Guerre. L'objectif est de pourvoir l'ensemble des postes d'ici l'ouverture en novembre 2011.

Descriptif des postes :

- 4 postes pour la direction et la gestion administrative et comptable.
- 3 postes dédiés à la gestion scientifique des collections.
- 13 postes dédiés à la médiation, la communication et l'accueil.
- 9 postes dédiés à la gestion technique, sécurité et gardiennage des salles.

Le nombre d'agents de la CAPM s'élevait à :

- 85 au 31 décembre 2007
- 89 au 31 décembre 2008
- 92 au 31 décembre 2009 (dont 67 titulaires et 25 non titulaires)

Vice-Président de référence :

Jean-François PARIGI

Président de la commission :

Gérard CHOMONT

Vice-Présidents de la commission :

Colette JACQUET

Michel VASSE

Membres de la Commission :

Michel DERAULE

Michelle DESESSARD

Gisèle DEVIE

Jeanine FOUILLET

José GALLARDO

Chantale GILEWSKI

Ginette PINSON

Patrick ROUILLON

Bernard ROUX

Michelle SARFATI

Patrick SAVOIS

Solange STEINSCHNEIDER



Pays
de
Meaux
Communauté d'agglomération



Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux
Hôtel de Ville - BP 227 - 77 107 MEAUX Cedex
Tél : 01 60 09 85 61 - Fax : 01 60 23 25 78
www.agglo-paysdemeaux.fr